2007-02412/

Muni-Express

BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Nº 13 – 11 décembre 1998

LE DÉFI DE L'AN 2000

Soyez prêts !

Dans une lettre du 18 novembre dernier, le ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel, informait les élus municipaux sur les principaux enjeux du passage des systèmes informatiques et électroniques à l'an 2 000 et sur le plan de sensibilisation et de soutien mis de l'avant par le Ministère pour aider le milieu municipal à faire face à la situation. Ce plan comprend entre autres choses, la tenue de sessions de sensibilisation et de soutien à l'intention des élus et des fonctionnaires municipaux dans chacune des régions administratives en janvier et février prochains ainsi que la remise d'une trousse méthodologique à chaque municipalité, MRC et communauté urbaine.

Dans la poursuite de cette démarche, le sous-ministre des Affaires municipales, M. Georges Felli, transmettait, en début décembre, aux directeurs généraux et aux secrétaires-trésoriers des municipalités, des MRC et des communautés urbaines, le questionnaire qui est reproduit dans ce *Muni-Express*. Les réponses à ce questionnaire permettront de brosser un bilan des efforts consentis jusqu'à maintenant par le milieu municipal pour relever le défi de l'an 2000.

En fait, non seulement les systèmes informatiques sont concernés par ce problème mais aussi, **et surtout**, l'ensemble des processus de production des services municipaux dispensés à la population; un grand nombre d'automates électroniques datés conditionnent le fonctionnement des opérations de plusieurs activités essentielles, notamment pour l'hygiène du milieu et la sécurité publique. Plusieurs équipements sont à risque et peuvent mettre en péril la capacité des municipalités à livrer les services lors du passage à l'an 2000.

Ceci est d'autant plus problématique sur le plan financier que les compagnies d'assurances ont déjà fait parvenir à bon nombre de leurs clients municipaux l'avertissement que toute poursuite éventuelle liée à un arrêt de service causé par le passage à l'an 2000 ne pourra être compensée puisqu'il s'agit de situations prévisibles.

Le Ministère ne saurait donc trop insister sur l'importance pour les municipalités, les MRC et les communautés urbaines de remplir, si ce n'est déjà fait, le questionnaire et de le **retourner le plus tôt possible par télécopieur d'ici le 18 décembre au numéro (418) 623-6606**. Les réponses qui seront obtenues sont essentielles pour permettre au Ministère et au gouvernement de mesurer l'état de la situation dans le milieu municipal et de déterminer, s'il y a lieu, les actions complémentaires à faire pour assurer un passage harmonieux à l'an 2000.

Au cours des prochaines semaines, les délégués régionaux du Ministère vous transmettront une invitation à participer à notre session de sensibilisation et de soutien indiquant la date, l'heure et l'endroit où elles se dérouleront. Le calendrier de ces rencontres sera publié dans la prochaine édition du *Muni-Express*.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Le défi de l'an 2000 Notre priorité!

Conformité à l'an 2000 dans le réseau des municipalités québécoises

IDENTIFICATION

Nom de la municipalité :	Répondant au questionnaire :
_____	Nom : _____ Titre : _____

DÉMARCHE GÉNÉRALE

Votre municipalité a-t-elle débuté une démarche formelle et structurée pour pallier au problème de l'an 2000?	Oui ☐ Non ☐
Si oui, depuis quand?	____ / ____ / ____
Identification de la personne responsable de cette démarche :	Nom : _____ Titre : _____ Tél. : _____ Fax : _____

Avancement de votre municipalité dans cette démarche :

- Inventaire – matériel informatique ☐
- Inventaire – services municipaux ☐
- Identification des activités à risques ☐
- Vérification de la conformité ☐
- Plan d'action et correctifs ☐
- Adaptation du plan d'urgence ☐
- Terminé ☐
  - depuis quand? ____ / ____ / ____

INVENTAIRES EXHAUSTIFS DES COMPOSANTS RISQUANT D'ÊTRE AFFECTÉS

Avez-vous débuté l'inventaire exhaustif de tous les éléments pouvant être affectés par le bogue de l'an 2000 (informatiques et non informatiques) ? Cochez les activités et services municipaux couverts par votre inventaire :

Administration générale :
- Gestion financière et administrative ☐
- Gestion du greffe ☐
- Évaluation foncière ☐
- Gestion du personnel (e.g.: paye) ☐

Hygiène du milieu :
- Purification et traitement des eaux ☐
- Réseau de distribution de l'eau ☐
- Épuration des eaux usées ☐
- Réseaux d'égouts ☐
- Déchets (collecte et élimination) ☐

Transport :
- Voirie municipale ☐
- Enlèvement de la neige ☐
- Éclairage des rues ☐
- Contrôle des feux de circulation ☐
- Stationnements et parcomètres ☐
- Transport en commun ☐

Sécurité publique :
- Police ☐
- Protection contre les incendies ☐
- Protection civile ☐
- Services d'urgence (911) ☐

Urbanisme et mise en valeur du territoire :
- Urbanisme et zonage (systèmes et données) ☐
- Promotion et développement industriel ☐

Loisirs et culture :
- Centres communautaires ☐
- Patinoires intérieures et extérieures ☐
- Piscines, plages et ports de plaisance ☐
- Parcs et terrains de jeux ☐
- Bibliothèques, musées et expositions ☐
- Salles de spectacle ☐

Desserte intermunicipale de services – Êtes-vous :
- Fournisseur? ☐
- Client? ☐

Quel est votre pourcentage (%) d'avancement dans la cueillette de vos inventaires? _____ %

IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS À RISQUE	
Avez-vous identifié les activités et services de votre municipalité qui sont à risque dans le contexte des problèmes causés par « ***le bogue de l'an 2000*** »?	Oui ☐ Non ☐
Avez-vous identifié les grands facteurs de risques pour les activités et services offerts par votre municipalité?	Oui ☐ Non ☐
Avez-vous classifié vos activités et services municipaux en ordre de priorité pour cibler vos interventions?	Oui ☐ Non ☐

CONFORMITÉ	
Avez-vous procédé à l'analyse de la conformité des systèmes et composants répertoriés dans votre inventaire « An 2000 »?	Oui ☐ Non ☐
Cochez les moyens utilisés pour déterminer la conformité : Information obtenue de tiers ☐ Sites Internet des manufacturiers ☐ Lettres aux manufacturiers ☐ Essais documentés ou simulations ☐ Autres : _____	
Avez-vous procédé à la **certification** de la conformité de vos systèmes informatiques ou non informatiques les plus importants par des essais documentés ou par simulation?	Oui ☐ Non ☐

AUTRES ÉLÉMENTS IMPORTANTS	
Avez-vous développé un plan d'actions correctives pour pallier aux problèmes de l'an 2000?	Oui ☐ Non ☐
Avez-vous développé un plan de communication auprès des divers acteurs de votre communauté et de la population?	Oui ☐ Non ☐
Avez-vous communiqué avec les autres grands fournisseurs de services publics (Hydro-Québec, Gaz Métropolitain, etc.) pour assurer l'approvisionnement de votre municipalité et de ses citoyens lors du passage à l'an 2000?	Oui ☐ Non ☐
Avez-vous pris contact avec les grands consommateurs de services municipaux de votre municipalité pour les rassurer sur la continuité des services lors du passage à l'an 2000?	Oui ☐ Non ☐
Avez-vous adapté le plan d'urgence de votre municipalité en fonction des problèmes potentiellement causés par « ***le bogue de l'an 2000*** »?	Oui ☐ Non ☐
Avez-vous réservé des budgets spécifiques pour régler les problèmes potentiellement causés par « ***le bogue de l'an 2000*** »?	Oui ☐ Non ☐
À quelle date prévoyez-vous être « *prêts* » pour l'an 2000?	____ / ____ / ____

Signature :	Date : ____ / ____ / ____

Veuillez compléter, signer et retourner par télécopieur avant le 18 décembre 1998 à :

SHL Systemhouse – a/s ***AN 2000 – Municipalités*** – Fax : (418) 623-6606

Responsable de la publication

Arlette Fortin
Ministère des Affaires municipales
Direction des communications

Internet
http://www.mam.gouv.qc.ca

20, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Cook, RC
Québec (Québec)
G1R 4J3

(418) 691-2019

ISSN 0711-9933